

le

Cerf-volant

Bulletin municipal de Saint-Benoit-la-Forêt



Fête de la musique

Pourquoi pas une deuxième édition de la fête de la musique à St-Benoît-la-Forêt après le succès de celle de l'an dernier ?

Vous souhaitez vous produire ? Quel que soit votre niveau, votre âge (enfants, adultes), votre style, nous vous proposons de venir sur scène pour partager votre passion à l'occasion de la prochaine fête de la musique.

Pour réussir ce pari il faut un minimum de volontaires, afin de nourrir musicalement notre jolie commune le 21 juin de la fin d'après-midi au soir ...

Vous êtes intéressé ?
Vous pouvez contacter
René Daudin au 06 30 15 71 11
ou rene.daudin@orange.fr



Mieux vivre ensemble

J'ai le plaisir de vous présenter cette nouvelle édition du bulletin municipal dans lequel vous découvrirez le détail de l'actualité communale et des projets menés à bien en 2024. Votre conseil municipal travaille sur d'autres projets pour l'amélioration de notre cadre de vie. Vous les découvrirez dans les pages suivantes.

Nous aurons au début de cette année 2025 un nouveau recensement de la population, vous trouverez les formalités dans cette édition. Le dernier recensement de 2020 nous indiquait une population de 847 habitants.

Je tiens à évoquer un sujet qu'il m'est nécessaire de rappeler chaque année. Le respect des horaires des travaux de jardinage, de bricolage, ainsi que le brûlage des déchets, tout cela est réglementé par arrêté préfectoral. Le respect du bien-être de ses voisins est aussi un acte de civisme.

A l'instar des mots choisis et peints par les enfants sur le mur de la cour de l'école, essayons de mieux « Vivre ensemble ».

Didier Guilbault

Enregistrez ces dates !

Roue tourangelle

[29/30 mars]

Passage à St Benoit de la course cycliste professionnelle le dimanche 30 mars

Festivités

[8 mai/14 juillet]

Repas des aînés de la commune et apéritif musical du 14 juillet.

Ciné plein air

[22 août]

Séance de cinéma en plein air organisée par la CC CVL.



Ça s'est passé en 2024 à St Benoit



Meilleurs vœux 2025
VIVRE ENSEMBLE





Police Municipale Intercommunale

En selle pour la sécurité !

Après les patrouilles pédestres et en voiture, les agents de la PMI circulent également à vélo depuis quelques mois. L'objectif de ce nouveau dispositif est de renforcer la proximité, mais aussi de pouvoir se déplacer rapidement sur des voies non carrossables.

La Police Municipale Intercommunale (PMI) a fait l'acquisition de deux vélos tout terrain à assistance électrique au début de l'été dernier. Ce mode de locomotion inédit sur le territoire présente « un double intérêt » selon Jérôme Letellier, directeur prévention, tranquillité et sécurité publique de la communauté de communes.

« D'une part, le vélo permet d'être au plus près des habitants, notamment dans les lieux ou événements fréquentés, précise-t-il. Il permet de créer davantage de liens avec la population, mais aussi de réduire notre bilan carbone. On a aussi pu mesurer l'intérêt de ce moyen de locomotion lors d'opérations de recherche de personne disparue menées conjointement avec la gendarmerie. Cela permet d'élargir notre périmètre d'intervention à des zones inaccessibles aux véhicules. »

Ces patrouilles à vélo concernent les 19 communes de Chinon Vienne et Loire. Elles sont organisées en fonction de la disponibilité de nos effectifs et des besoins.

Bienvenue dans mon jardin au naturel

Le CPIE organise l'événement les 14 et 15 juin 2025



Vous appliquez dans votre jardin des pratiques respectueuses de l'environnement, tout en adaptant vos aménagements face aux contraintes du changement climatique ?

Venez participer à l'évènement en ouvrant votre jardin au public le week-end des 14 et 15 juin !

Inscription et information auprès de Fanny Pédurthe du CPIE Touraine Val de Loire avant le 30 mars 2025.

02 47 95 93 15 - transitions@cpievaldeloire.org



Nouvelles de l'école

Une fresque pour laisser une empreinte...

Le 19 décembre 2024, de 16h10 à 18h30, nous avons fait les portes ouvertes pour montrer la fresque faite par les élèves de Saint-Benoît-la-Forêt aidés par les animatrices du périscolaire : Christelle et Fabienne. On devait écrire un mot sur le thème du "BIEN VIVRE ENSEMBLE".

Ensuite, nous avons peint nos mains avec les couleurs de notre choix puis nous les avons plaquées contre le mur pour laisser notre empreinte. Les élèves de la classe de madame Charrier (CE2-CM1), ont dessiné des lianes entre les mots. Nous espérons que cette fresque tienne longtemps pour que les futurs élèves puissent voir notre empreinte dans cette belle école.

Malou Mary et Mell Briand Kergadallan

Classe CM2 de Mme Sautejean



Un orchestre à l'école !

Notre classe de CE2-CM1 a eu la chance d'être choisie pour ce merveilleux projet : pendant deux ans (pour les CM1) ou trois ans (pour les CE2), nous allons apprendre à jouer d'un instrument, à lire des partitions et à jouer tous ensemble en orchestre !

Dès le début du mois de septembre, nous avons découvert et essayé tous les instruments, accompagnés par cinq professeurs de musique :

- Vincent Desouches pour les percussions : bongos, cajon et batterie,
- Laëtitia Demont-Lamouche pour la flûte traversière,
- Anne-Lyse Leroy pour les claviers,
- Laurent Souquières pour les saxophones,
- Sébastien Tireau pour les tubas et les cornets.



Puis nous avons choisi notre instrument et, depuis le mois de novembre, nous apprenons à en jouer le lundi après-midi, pendant une heure en « pupitre », puis 45 minutes en « tutti » dans la salle d'activités. A partir du 2 décembre, nous avons même pu emmener nos instruments à la maison pour nous entraîner. Ceux qui en ont un volumineux disposent d'un double chez eux. Mais attention, ce ne sont pas des jouets ! Nous devons en prendre soin, ils sont fragiles ! Enfin, l'inauguration de notre orchestre a eu lieu lundi 16 décembre 2024 à la salle des fêtes de Saint-Benoît-la-Forêt : nous avons chanté « L'eau » de Jeanne Cherhal, et interprété notre hymne spécialement créé pour nous par Sébastien Tireau, « St Benoît's Groove ». Nous avons aussi joué une tempête avec nos instruments.

Nous allons continuer à travailler pour apprendre et progresser, et organiser un nouveau spectacle. Nous serons accompagnés par notre marraine Léa Ciechelski, musicienne et compositrice de jazz, Alessio La Luce directeur de l'école de musique d'Avoine et Le Petit Fauchoux à Tours.

C'est un projet extraordinaire qui nous apprend à bien nous tenir, faire de notre mieux, être concentrés, suivre le chef d'orchestre, ne pas nous décourager et... nous amuser, jouer avec plaisir ! Nous sommes motivés et très heureux d'y participer !

Les élèves et la maîtresse de CE2-CM1



Logement

Un conseil juridique gratuit pour tous avec l'ADIL France Rénov' Touraine

Que vous soyez locataire, bailleur ou propriétaire occupant, l'équipe de juristes d'ADIL France Rénov' est à votre écoute pour vous éclairer sur toutes les thématiques en rapport avec le logement.

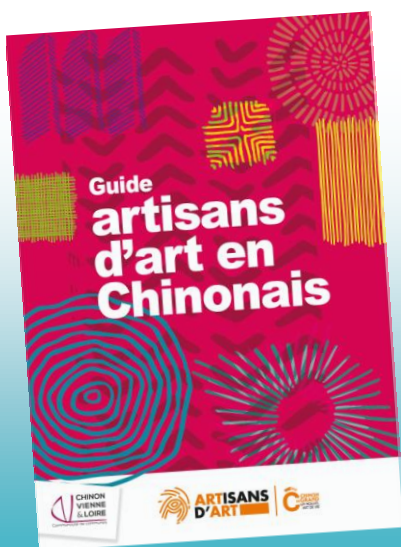
"Les questions qui reviennent le plus portent sur les rapports locatifs, précise Carla Finan, conseillère juriste qui intervient régulièrement dans le Chinonais. Cela concerne les états des lieux d'entrée ou de sortie, les niveaux de loyers ou de charges locatives, les interrogations relatives aux logements insalubres ou encore les expulsions... "

Bien d'autres thèmes peuvent être évoqués : un achat dans le cadre d'une copropriété ou non, une vente, les assurances liées aux prêts, la fiscalité, la rénovation énergétique, les différents travaux...

"Notre rôle de conseil juridique porte vraiment sur tous les domaines de l'habitat, résume Carla Finan. Les échanges peuvent se faire par téléphone ou échange de mail, mais surtout lors des permanences mensuelles assurées à Chinon, sur rendez-vous. "

Pour rappel, l'ADIL France Rénov' Touraine assure une mission de service public offrant un conseil neutre et gratuit.

Permanence le 3e mardi du mois au service Urbanisme
(46 rue Gustave Eiffel à Chinon).
Rendez-vous auprès de l'ADIL au 02 47 60 90 70.
Information: www.adil37.fr



46 artisans d'art à (re)découvrir

Un guide édité par la CC CVL est consacré aux artisans d'art, en Chinonais dont une version enrichie est également à disposition depuis quelques mois sur le site de la CCCVL.

On y retrouve 46 créateurs qui œuvrent dans des domaines variés :
coutellerie, tapisserie, mosaïque, peinture, bijoux, horlogerie, reliure et enluminure, tissage et textile, estampe, poterie, lutherie, céramique, forge...

Guide à retrouver sur : www.chinon-vienne-loire.fr



Capture et stérilisation de chats errants



Des opérations de capture de chats errants sont effectuées régulièrement sur le territoire communal, conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale. Ces chats sont capturés afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification préalablement à leur remise en liberté dans les mêmes lieux.

Vous serez avertis par distribution de flyers dans votre boîte aux lettres lorsque qu'une campagne de piégeage sera lancée dans votre quartier, afin de préserver votre chat.

Un nouveau pylône de téléphonie mobile

Du fait de la classification du centre bourg de la commune en “zone blanche” (territoire non couvert par un réseau mobile), nous avons été retenus pour l'implantation d'un pylône de téléphonie 4G multi-opérateurs, dans le cadre de l'opération nationale New Deal Mobile.

Ce pylône, mutualisé par les quatre opérateurs (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR) desservira essentiellement le bourg de Saint-Benoît-la-Forêt et ses alentours en fin d'année 2025 avec des débits théoriques maximum de plusieurs dizaines de mégabits par seconde (Mb/s).

La définition de l'emplacement d'une antenne relais a fait l'objet d'une étude approfondie. Le critère de sélection principal est l'aspect de diffusion. Il s'agit d'optimiser l'installation afin que le plus grand nombre de personnes profite d'un signal de qualité et puisse utiliser les services proposés par la téléphonie mobile.

Trois sites d'implantation ont été envisagés par les service d'étude et d'ingénierie de Bouygues Telecom, l'opérateur chargé de mener le projet en fonction du relief, des masques végétaux et des contraintes de raccordement aux réseaux.



C'est à côté du centre technique communal que sera installé ce nouveau pylône de télécommunication.

Après Saint-Germain-sur-Vienne, Thizay, Ligné, Seuilly, Marçay et Cravant, St Benoît sera la septième commune à profiter de l'opération New Deal Mobile sur le territoire de la CCCVL.



Restauration de notre église

Aidez-nous à sauvegarder notre patrimoine !

FONDATION DU PATRIMOINE Aidez-nous à restaurer
L'église de Saint-Benoit-la-Forêt

Délégation Centre-Val de Loire
23 Avenue de la Libération
45000 Orléans
02 38 24 34 21

Collecte patrimoine religieux
75%
de réduction d'impôts

Faites un don !
www.fondation-patrimoine.org/102007

L'église communale présente de sérieuses détériorations au niveau du clocher suite aux effets du temps. Ces dégradations pourraient mettre l'édifice en péril, voire poser des problèmes de sécurité.

Suite au diagnostic réalisé par un architecte spécialisé, la municipalité a décidé sa restauration.

Le montant des travaux étant important, nous avons sollicité la Fondation du patrimoine pour nous aider dans la mise en place d'une collecte pour la sauvegarde de ce patrimoine endommagé et fragile.

Financement participatif ou collecte publique?

La Fondation du patrimoine engage des campagnes de collectes publiques, appels aux dons pour financer des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif.

Les dons collectés par ces campagnes sont affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Ils ouvrent droit à 75% de réduction d'impôts pour les donateurs.

La fondation attribue sur ses fonds propres des aides complémentaires aux collectes les plus mobilisatrices.

Nous solliciterons votre soutien financier en collaboration avec la Fondation du patrimoine. Votre générosité contribuera à l'avenir du village !

Les travaux devraient être terminés pour l'été 2025.

Vous pouvez faire un don sur ce site :

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-saint-benoit-la-foret/102007

Sachez que 75% de votre don est déductible des impôts !



Cet élément de décoration est tombé du haut d'un avant-toit!
Il sera repositionné lors des travaux de restauration.



La déchèterie de Chinon en travaux début 2025

La déchèterie de Chinon fermera ses portes pour travaux de modernisation le 11 février 2025, à 18h30. La durée des travaux est estimée à 10 mois.

Pendant ces travaux, les déchèteries de Savigny-en-Véron et de La-Roche-Clermault sont à privilégier.

Pour l'occasion les horaires de ces déchèteries seront amplifiés, selon le document de bas de page.

Une déchèterie provisoire sera également installée sur l'ancien centre de tri au 36 rue Le Corbusier à Chinon.

Son accès est réservé aux particuliers et uniquement sur rendez-vous.

Les rendez-vous sont à prendre via l'application MONTRI, à télécharger.

Les usagers pourront y déposer 5 flux, à savoir :

- métaux,
- gravats,
- bois,
- objets et matériaux de la maison (mobilier, literie, bricolage, jardin et jouets) et encombrants.



Des bornes à cartons seront également accessibles depuis l'extérieur de l'enceinte.

Des banderoles seront affichées devant chaque déchèteries pour informer les usagers.

FERMETURE DE LA DÉCHÈTERIE DE CHINON POUR TRAVAUX, À PARTIR DU 12 FÉVRIER

Durée estimée des travaux → 10 mois

3 solutions durant cette période

1

Déchèterie

Savigny-en-Véron

lundi : 13h30-18h30

mardi et mercredi :

9h-12h / 13h30-18h30

jeudi et vendredi : 13h30-18h30

samedi : 9h-12h / 13h30-18h30

2

Déchèterie

La-Roche-Clermault

mardi et mercredi :

9h-12h / 13h30-18h30

jeudi et vendredi : 13h30-18h30

samedi : 9h-12h / 13h30-18h30

3

Déchèterie provisoire

Chinon

Accessible avec l'application :



UNIQUEMENT SUR rendez-vous





Une nouvelle offre de transport pour tous

Depuis le 2 septembre 2024, la communauté de communes Chinon Vienne et Loire (CC CVL) lance une refonte de son réseau de transport en commun, visant à améliorer la mobilité pour tous les habitants. Voici un aperçu des principaux changements de la nouvelle offre :

FUSION DES LIGNES DE BUS SITRAVEL

- Lignes A et B fusionnées en une seule ligne régulière.
- Augmentation de l'offre : fréquence de passage quasiment triplée.
- 32 arrêts desservis de la gare de Port-Boulet à l'hôpital de Saint-Benoît-la-Forêt.
- Cadencement renforcé : passage toutes les 30 minutes aux heures de pointe et toutes les heures en journée.

TRANSPORT A LA DEMANDE (SITRADEM)

- Service flexible opérationnel du lundi au samedi, de 5h30 à 22h30.
- Desservant l'ensemble du territoire pour les trajets entre domicile et centralités pendant les heures de pointe et de nuit, et libre le reste du temps.
- Réservation facile : jusqu'à la veille du déplacement, par téléphone ou via une application/site internet.
- Équipe de véhicules : 3 vans au lancement, 2 supplémentaires mi-2025.

TARIFICATION ET ABONNEMENTS

- Réduction des tarifs : passage du ticket à l'unité de 1,80 € à 1,30 €.
- Abonnements mensuels : 10 € pour les jeunes (11-26 ans), 30 € pour les adultes.
- Gratuité pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés.
- Réductions basées sur le quotient familial pour les abonnements annuels.

SERVICES COMPLEMENTAIRES ET INNOVATIONS

- Nouvelle Maison de la Mobilité : ouverture en janvier 2025 près de la gare SNCF à Chinon.
- Navette Cœur de Ville : succès confirmé avec plus de 17 000 passagers en été 2024.
- Bornes de recharge électriques : plan pour 41 nouvelles





sitradem

transport à la demande

TAD: l'offre qui facilite votre quotidien !

partout et pour tous*

Toute l'offre de transport sur **cvlmobilité.fr**

INFORMATION
ET RÉSERVATION



02 19 24 20 23



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION !

cvlmobilité

Application disponible sur :



* dans la limite des communes de la communauté de communes Chinon Vienne & Loire

